

131.30 / 3.231 / 3.213.1

Berne, le 5 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DE LA COMMUNAUTÉ DE NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE LA CONFÉDÉRATION (CNPC)

Le personnel de la Confédération obtient la compensation du renchérissement, mais pas de soutien pour sa caisse de pension

La Communauté de négociation du personnel de la Confédération (CNPC), réunissant les associations du personnel APC, Garanto, SSP et APFedpol, qui représente la voix la plus importante des employé(e)s de la Confédération, prend acte que le Conseil des Etats a aussi accordé des mesures salariales d'un montant de 32 millions. Cela garantit au moins la compensation du renchérissement, ce qui du reste est un droit garanti par la loi.

Dans l'exercice d'écartèlement que le budget a subi entre les deux chambres, les mesures de soutien au deuxième pilier que le Conseil fédéral avait demandées n'ont par contre pas trouvé de majorité. Le soutien aurait été financé par un crédit supplémentaire et en partie par le budget. Le Conseil fédéral et les organes de la caisse de pension PUBLICA doivent maintenant trouver des solutions. Car une baisse du taux technique et donc ensuite du taux de conversion n'est pas imaginable sans mesures d'accompagnement. La perte de prestations pour les employé(e)s de la Confédération serait énorme.

Renseignements:

- Christof Jakob, président de la CNPC et secrétaire du SSP, tél. 077 447 29 03
- Barbara Gysi, présidente de l'APC, tél. 079 708 52 34